



## Déclaration de Conformité aux Critères Environnementaux et Sociétaux

ce document est la propriété de SOFAME, il ne peut être reproduit ou diffusé sans son autorisation

Critères Généraux	Démarche adoptée par Sofame	Certifications, éléments de preuve
<b>Emballages</b>	Depuis <b>1986</b> , SOFAME utilise des matériaux facilement recyclables et/ou issus de ressources renouvelables pour les emballages de ses produits, tels que le <b>bois et le carton</b> , à <b>90 %</b> . Ces emballages sont conformes aux dispositions du décret n° 98-638 du 20 juillet 1998.	Déclaration de conformité. <b>Label NF Environnement.</b> Emballages recyclables. Réduction à la source.
<b>Transport et stockage</b>	Les produits SOFAME <b>sont livrés en kits</b> afin d'optimiser l'encombrement lors du stockage et du transport.	Produits en kits. <b>Label NF Environnement.</b>
<b>Politique environnementale</b>	SOFAME a engagé depuis <b>2006</b> des démarches de certification en matière d'environnement.	<b>Label NF Environnement.</b>
<b>Responsabilité sociale</b>	SOFAME respecte les principes sociaux fondamentaux énoncés par l'Organisation Internationale du Travail ainsi que les dispositions du <b>Code du Travail</b> en vigueur en France.  Formation régulière et sensibilisation permanente de nos salariés sur les thèmes portants sur la sécurité et la prévention.	Déclaration sur l'honneur.  Commissions UIMS, ASRE Sécurité Routière, CCI

Critères Produits	Démarche adoptée par Sofame	Certifications, éléments de preuve
<b>Bois et panneaux</b>	SOFAME certifie <b>PEFC</b> , l'origine des bois utilisés dans la fabrication de ses mobiliers industriels. Tous les bois et dérivés proviennent de forêts gérées durablement.  SOFAME respecte l'interdiction d'utiliser des essences dont l'exploitation commerciale et l'exportation sont prohibées, soit par une loi locale s'appliquant à la forêt d'origine considérée, soit par un accord international reconnu.  Les panneaux à base de bois, entrant dans nos fabrications, contenant du formol (panneau de particules, MDF, contreplaqué...) sont de <b>classe E1</b> , faiblement émissifs de formol dans un environnement intérieur. Pour les panneaux agglomérés, nous garantissons l'absence de dégagement détectable de monomère MDI.	<b>Certification PEFC/10-31-1896</b> <b>N° Chaîne de Contrôle FCBA/10-01154</b>
<b>Peintures et finitions</b>	Nos peintures époxy de finition <b>ne comprennent pas de substances à base de Cadmium, Plomb, Chrome VI, Mercure ou Arsenic</b> depuis <b>1998</b> .  Elimination des Composants Organiques Volatile (COV), dans nos process de finition depuis <b>2004</b> .  Nos ateliers de traitement des surfaces sont conformes à l' <b>arrêté préfectoral n°09-2283 du 25 mai 2009</b> .	<b>Arrêté Préfectoral N° 09-2283</b> du 25 mai 2009 ICPE soumise à autorisation rubrique 2565-2-a

<b>Elimination des déchets de fabrication non revalorisés</b>	Tous nos déchets dangereux, dont ceux liés aux opérations de finition et/ou de collage <b>sont traités dans des installations autorisées par la réglementation sur les établissements classés.</b>	<b>BSD</b>
<b>Pièces plastiques</b>	Toutes les pièces plastiques de masse supérieure à 50 g, utilisées dans la fabrication de nos mobiliers industriels, sont marquées, en vue de leur valorisation.	<b>Label NF Environnement.</b>

<b>Critères Produits</b>	<b>Démarche adoptée par Sofame</b>	<b>Certifications, éléments de preuve</b>
<b>Valeur d'Usage</b>	<p>Les mobiliers industriels SOFAME sont conformes aux exigences d'aptitude à l'usage (<b>Sécurité, Robustesse et Durabilité</b>) telles que définies dans les normes correspondantes (<b>NF EN 527, NF EN 1335, NF D 65760</b>), et au <b>référentiel de la marque NF Mobilier Technique.</b></p> <p>Respect des <b>Normes Ergonomiques NFX 35 101 à 106</b></p> <p>Durant 5 ans, tous les éléments fonctionnels de la gamme concernée, pourront être remplacés. Notice d'entretien fournie si nécessaire.</p>	<p><b>Label NF Mobilier Technique.</b></p> <p><b>Label NF Environnement.</b></p>
<b>Valorisation en fin de vie</b>	<p>Tous les éléments de masse supérieure à 50 g peuvent être séparés en fin de vie en vue d'être revalorisés.</p> <p>Nous indiquons sur chaque meuble que, en fin de vie, celui-ci doit être apporté dans la filière la plus appropriée à sa valorisation (déchetteries, centres de démantèlement spécifiques, filières de réemploi...)</p>	<p><b>Label NF Environnement.</b></p> <p><b>Etiquette Produits.</b></p>

<b>Critères Services</b>	<b>Démarche adoptée par Sofame</b>	<b>Certifications, éléments de preuve</b>
<b>Mise en place du Mobilier - Montage</b>	<p>SOFAME a mis en place un <b>service global de livraison – montage - installation</b>, avec l'évacuation de la totalité des emballages, et à la demande, sur devis, des anciens meubles.</p> <p>Nous mesurons régulièrement la satisfaction de nos clients à travers une enquête téléphonique.</p>	<p><b>Charte Montage – Service</b></p> <p><b>Label NF Mobilier Technique.</b></p>

<b>Critères Sociétaux</b>	<b>Démarche adoptée par Sofame</b>	<b>Certifications, éléments de preuve</b>
<b>Ancrage Territorial Entreprise – Ecoles Instituts Technologiques</b>	<p>SOFAME participe de façon permanente aux commissions nationales organisées par <b>le FCBA et le CETIM.</b></p> <p>Participation à la plateforme régionale AFNOR d'élaboration de la <b>norme ISO 26000 - Développement Durable</b></p> <p>Participation régulière aux <b>jurys d'évaluation</b> de stage des étudiants que nous recevons dans nos différents services.</p> <p>Echanges réguliers avec les différents acteurs locaux, économiques et politiques.</p>	<p><b>Commissions</b></p> <p><b>IUMS, CCI</b></p>

Edition 02/2006

Révision 04/2010

Fait à Sargé le 12 avril 2010    Pierrick Gislott, Responsable QSE    Florence Bouchenoire, Présidente du Directoire